

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EWETA DU VENDREDI 5 JUIN 2009 PROCES-VERBAL

### Présents :

MM. Emmanuelidis, Noel, Hubert, Niset, Drion, Portion, Nagant, Lorenzonetto, Manset, Afano et De Grootte, Herpicum et Mercken

### Excusés :

MM. Steffen, Marchant, Procureur, Trepagne

### Rédactrice :

Mme Angelozzi

Le conseil d'administration est valablement constitué.

---

### 1. Préparation de l'Assemblée Générale statutaire

Aucun point particulier n'est signalé par rapport aux points déjà prévus à l'ordre du jour de l'AG statutaire qui se déroulera juste après ce CA.

---

### 2. Présentation des candidats aux postes d'administrateurs

Candidats administrateurs sortant et rééligibles ayant reposé leur candidature :

- De Grootte Paul, ETA l'Atelier
- Hubert François, FETAL
- Niset Guy, APAC
- Noel Jean-Marie, ENTRANAM

Candidats administrateurs :

- Piret Baudouin, ETA Les Dauphins
- Jordens André, ETA V3 Manupal
- Demoulin Hugues, ETA Samera
- Masse Jean-Pierre, ETA de Beauraing
- Theny Bernard, ETA Andenne Pro-services
- Van Sandwyck Bernard, ETA l'Atelier 85
- Carpene Michel, ETA le CARP
- Wanwert Corinne, ETA Le Rucher

Monsieur Noël s'oppose à l'une des nouvelles candidatures présentées et demande également au CA de s'opposer à la présentation de celle-ci.

Après vérification, en séance, sur la procédure d'acceptation des candidats administrateurs prévue d'une part dans les statuts de l'EWETA et d'autre part, dans la loi de 1921 sur les ASBL, il s'avère que la seule instance compétente pour désigner les administrateurs est l'Assemblée Générale. Celle-ci est souveraine et ce droit en matière de désignation des administrateurs ne peut être confié à une autre instance.

Comme de tradition, l'EWETA présente ces candidats au CA chaque année mais à titre d'information seulement.

En conséquence, le CA acte que c'est bien légalement le vote en AG qui décide de l'admission ou pas des nouveaux administrateurs.

---

### 3. Analyse du rapport annuel 2008

Stéphane Emmanuelidis présentera le rapport moral et Guy Niset le rapport d'activités 2008.

---

#### 4. Analyse du bilan 2008 et du compte d'exploitation 2008

Le conseil d'administration marque son accord pour la présentation du bilan et du compte d'exploitation 2008 en AG statutaire.

Prévision budget 2009

Suivant la décision des Comité Financier, Bureau et AG 2008, ces instances ont voulu présenter un budget 2009 en équilibre.

Le budget 2009 qui sera présenté à l'AG d'aujourd'hui présente ainsi un boni de 1.133 €

Postes budgétaires modifiés pour tendre vers un équilibre :

1. « formations du FSEW » avec 25.000 € en produits et seulement 19.000 € (au lieu de 25.000 €) en charge étant donné que l'EWETA espère pouvoir se limiter à cette dépense
2. L'appel à projet fédéral de la Ministre Arena que l'EWETA compte introduire pour un montant de 5.000 €. Cet appel à projet consiste à promouvoir le secteur de l'Economie sociale.
3. Solde du budget Fifr pour un montant de 4.700 € représentant un reliquat possible redistribuer au secteur

---

#### 5. Divers

- Examen du mail du Directeur de l'EWETA du 25/05/2009

Guy Niset s'explique sur sa proposition de démission en tant que représentant du secteur à la CP 327 et SCP 327.03. Il regrette l'attitude peu correcte des organisations syndicales dans le cadre des négociations sectorielles et n'admet plus dès lors d'y siéger dans ces conditions.

Le CA dit comprendre la lassitude d'autant que le mandat est exercé, ici, depuis de nombreuses années (17 ans) mais ne souhaite pas qu'une telle décision puisse être prise de cette manière. Le CA reconnaît que l'EWETA doit revoir, à l'avenir, les conditions d'exercice de mandat pour ses représentants et l'organisation d'une relève mais en attendant demande à Guy Niset de poursuivre son mandat en CP et Guy Niset accepte.

---

Fait à Couillet, le 9 juin 2009,  
S.Emmanuelidis, Président  
G. Niset, Directeur

[retour au sommaire des PV](#)